

Arrêtés et règlements municipaux

Arrêtés et règlements permanents

Retrouvez sur cette page la liste des arrêtés et des règlements permanents de la ville de Sceaux classés par thématique.

LISTE DES ARRÊTÉS ET RÉGLEMENTS PAR THÉMATIQUE

Jardins publics et aires de jeux

Salles et équipements et services publics communaux (salles, installations sportives, crèches, Ateliers, stages multisports, accueils périscolaires)

Tranquillité urbaine

Environnement

Activités économiques

Stationnement et circulation

Petite enfance et éducation

Covid-19

**DANS LA RUBRIQUE :
«ACTES ADMINISTRATIFS»**

> DÉCISIONS

> DÉLIBÉRATIONS

> MES DÉMARCHES



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



 DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS